Circulaire de rentrée 2022



Les classes

PS/MS : Mme JODET,	GS/CP : Mme	CE1/CE2 : Mme	CM1/CM2 : Mme		
Mme EGROT le jeudi	CAILLAUD	RAPITEAU	FONTENEAU		
(décharge de					
direction)					
20 élèves	25 élèves	27 élèves	22 élèves		
Total : 94 élèves					
Chef d'établissement : Mme JODET					

L'aide aux enfants présentant des difficultés est reconduite cette année avec Sabine BROSSARD qui interviendra pendant le premier semestre.

Le personnel

ASEM: Nathalie MOUGEL en classe de PS/MS le matin.

ASEM: Florence RABILLE en classe de GS/CP le matin et en surveillance de sieste en PS/MS l'après-midi.

AESH: Gaëlle ANTROPE en classe de GS/CP.

Le calendrier a été transmis avec le dossier d'inscription. Vous pouvez le retrouver également sur le site de l'école.

Les horaires de l'école

Accueil le matin	Entre 8h50 et 9h00	
Fin des cours le midi	Petite Section à CP	CE et CM
	12h00	12h15
Accueil l'après-midi	Petite Section à	CE et CM
	СР	
	Entre 13h05 et	Entre 13h20 et
	13h15	13h30
Fin des cours	16h30	

La classe commence à 9h00. Il est important de respecter les horaires.

- > PS/MS: lundi 12 septembre à 18h00 pour MS et 19h15 pour PS.
- ➤ GS/CP: mardi 13 septembre 19h15 pour CP et mardi 20 septembre 19h00 pour GS.
- CE: mardi 20 septembre 18h00 CE1 et 19h15 CE2.
- > CM: jeudi 22 septembre 18h00 pour CM1 et CM2 (avec Mme Baron).
- CM: jeudi 10 novembre 18h00 pour CM1 et CM2 (avec Mme Fonteneau)

Pendant l'année, les parents qui veulent s'entretenir avec l'enseignante de leur enfant seront reçus après la classe. Il est souhaitable de prendre rendez-vous.

- Photos de classe : mardi 13 septembre 2022.
- Jus de pommes : samedi 15 octobre.
- Assemblée générale : 15 novembre.
- Marché de Noël : vendredi 16 décembre 2022 (le soir).
- Portes ouvertes : samedi 14 janvier 2023 (le matin) uniquement pour les nouvelles familles qui viennent inscrire leur enfant pour la première fois. <u>Il n'y aura pas classe cette matinée.</u>
- > Loto: 12 mars 2023
- Portes ouvertes : vendredi 12 mai 2023 de 16h45 à 19h00 pour toutes les familles. Vous pourrez visiter la classe de votre enfant et la classe de l'année suivante.
- > Brocante: 14 mai.
- Kermesse : samedi 1^{er} juillet 2023.

Pour la SECURITE DES ENFANTS, nous vous demandons :

- > d'éviter de vous arrêter juste devant l'école sur l'aire réservée aux cars
- d'avancer au portail pour prendre vos enfants
- ne pas laisser les enfants sans surveillance devant le portail avant l'ouverture de l'école

Les enseignantes présentes au portail sont de surveillance et ne peuvent donc s'entretenir longuement avec les parents, sauf bien sûr quelques courts messages.

Absences

Toute absence doit être signalée dès qu'elle est prévue (bulletin d'absence).

Si un matin, un enfant est absent vous devez prévenir son enseignante par mail ou par téléphone. Le répondeur est consulté plusieurs fois par jour. Il est important de nous retourner le bulletin complété. Il justifie de l'absence de l'enfant auprès de l'Inspecteur.

L'école est obligatoire. Les congés ne doivent pas être pris sur le temps scolaire. Si vous décidez de prendre vos vacances sur temps scolaire, l'enseignante ne préparera pas de travail avant et pour le séjour. Les documents et travaux seront mis de côté. L'enfant les récupèrera à son retour.

Médicaments						
400000000000000000000000000000000000000	7777777777777777777777777777777777777	7777777777777777777777777777777777				

Il nous est interdit de donner des médicaments, sauf cas exceptionnels (ex : PAI). Nous vous remercions de ne pas en donner à votre enfant (même de l'homéopathie).

Bonne année scolaire à tous les enfants!!!